

Informations de base

1994/0008(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Directive

Industrie textile habillement: analyse quantitative de mélanges binaires de fibres (codification)

Abrogation [2009/0006\(COD\)](#)

Subject


3.40.10 Industrie textile, du vêtement, du cuir

Procédure terminée

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Juridique et droits des citoyens		
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	1903	1996-02-26
	Recherche	1952	1996-10-07

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/01/1994	Publication de la proposition législative	COM(1993)0713 	Résumé
07/02/1994	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
02/02/1995	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
26/02/1996	Publication de la position du Conseil	12936/2/1995	Résumé
23/05/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 2ème lecture		
04/06/1996	Vote en commission, 2ème lecture		
07/10/1996	Approbation de l'acte par le Conseil, 2ème lecture		Résumé
16/12/1996	Signature de l'acte final		
16/12/1996	Fin de la procédure au Parlement		
03/02/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1994/0008(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Abrogation 2009/0006(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 66_o-p4 Règlement du Parlement EP 52-p1 Traité CE (avant Amsterdam) E 100A
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/4/07640

Portail de documentation



Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0035/1995 JO C 056 06.03.1995, p. 0049-0053	15/02/1995	Résumé
Texte adopté du Parlement, 2ème lecture		T4-0322/1996 JO C 198 08.07.1996, p. 0017-0025	18/06/1996	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil	12936/2/1995 JO C 196 06.07.1996, p. 0020	26/02/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1993)0713  JO C 096 06.04.1994, p. 0020	24/01/1994	Résumé
Communication de la Commission sur la position du Conseil	SEC(1996)0952 	22/05/1996	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0558/1994 JO C 195 18.07.1994, p. 0010	27/04/1994	Résumé

Informations complémentaires

--	--	--

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
<p>Directive 1996/0073 JO L 032 03.02.1997, p. 0001</p> <p style="text-align: right;">Résumé</p>

Industrie textile habillement: analyse quantitative de mélanges binaires de fibres (codification)

1994/0008(COD) - 16/12/1996 - Acte final

OBJECTIF : codifier, dans un souci de clarté et de rationalité, la directive 72/276/CEE du Conseil concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à certaines méthodes d'analyse quantitative de mélanges binaires de fibres textiles, cette directive ayant été modifiée à plusieurs reprises et de manière substantielle. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Directive 96/73/CE du Parlement européen et du Conseil.
CONTENU : la nouvelle directive se substitue aux diverses directives qui font l'objet de l'opération de codification; elle respecte totalement la substance des textes codifiés et se borne à les regrouper en y apportant les modifications formelles requises par l'opération de codification. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 23/02/97

Industrie textile habillement: analyse quantitative de mélanges binaires de fibres (codification)

1994/0008(COD) - 18/06/1996 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a approuvé la position commune. Le Conseil est invité à arrêter définitivement l'acte, conformément à sa position commune, dans les meilleurs délais.

Industrie textile habillement: analyse quantitative de mélanges binaires de fibres (codification)

1994/0008(COD) - 27/04/1994 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité accueille favorablement la proposition de la Commission.

Industrie textile habillement: analyse quantitative de mélanges binaires de fibres (codification)

1994/0008(COD) - 22/05/1996 - Communication de la Commission sur la position du Conseil

La position commune suit la proposition de la Commission en y apportant des corrections purement techniques sans contenu politique. La Commission soutient pleinement la position commune.

Industrie textile habillement: analyse quantitative de mélanges binaires de fibres (codification)

1994/0008(COD) - 24/01/1994 - Document de base législatif

La présente proposition de la Commission vise à réaliser la codification constitutive de la directive 72/276/CEE du Conseil concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à certaines méthodes d'analyse quantitative de mélanges binaires de fibres textiles. La nouvelle directive se substituera aux diverses directives qui font l'objet de l'opération de codification; elle respecte totalement la substance des textes codifiés et se borne à les regrouper en y apportant les modifications formelles requises par l'opération de codification.

Industrie textile habillement: analyse quantitative de mélanges binaires de fibres (codification)

1994/0008(COD) - 15/02/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition de directive.

Industrie textile habillement: analyse quantitative de mélanges binaires de fibres (codification)

1994/0008(COD) - 07/10/1996

Le Conseil a adopté formellement cette directives.

Industrie textile habillement: analyse quantitative de mélanges binaires de fibres (codification)

1994/0008(COD) - 26/02/1996

Le Conseil a marqué son accord sur la position commune. Cette position sera transmise au Parlement européen dans le cadre de la procédure de codécision (article 189B du Traité).

Industrie textile habillement: analyse quantitative de mélanges binaires de fibres (codification)

1994/0008(COD) - 26/02/1996 - Position du Conseil

S'agissant d'une codification pure et simple de la réglementation en vigueur relative à certaines méthodes d'analyse quantitative de mélanges binaires de fibres textiles, la position commune du Conseil n'a apporté aucune modification de substance à la proposition de la Commission. La codification entraîne une modification de base juridique de l'art.100 TUE vers l'art.100A.